



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeu**di 17 Novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 61
Nombre de membres présents : 47
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 7
Nombre de membres excusés : 4
Nombre de membres absents : 3

Date de convocation :
10 novembre 2022

Acte rendu exécutoire après visa du
contrôle de légalité le :
2 DEC. 2022

et affichage le :

2 DEC. 2022

8 - Domaines de compétences par thèmes
8.8 - Environnement

Objet : Candidature pour l'obtention du Label « Territoire Engagé pour la Nature (TEN) »

L'an 2022, le 17 novembre à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le 10 novembre 2022.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 10 novembre 2022.

Mme Annick ALLAIN a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	X				
Mme Nathalie BOUILLARD	X				
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Catherine CAILLY		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET			Mme Catherine GARNIER		
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT			Mme Emilie HERVY		
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL			Mme Coraline BRISON- VALOGNES		
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE			M. Denis JOUAULT		
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON				X	
Mme Cyndi THOMAS				X	
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER	X				
Mme Sabrina SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN			Mme Annie ROSSI		
Mme Marie-Ange CORDIER					X
M. Serge COUASNON			M. Pascal MARTIN		
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Sylvie GELEZ	X				
M. Corentin GOETHALS				X	
Mme Catherine MADELAINE	X				
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
M. Gérard MARY	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT			Mme Marie-Noëlle BALLÉ		
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	46	1	7	4	3
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			47		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*			54		

Mme Catherine GOURNEY LECONTE donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Territoires Engagés pour la Nature (TEN) est un appel à projet est publié chaque année à destination des collectivités (communes et EPCI). Issu d'orientations partagées au niveau national, « Territoires engagés pour la nature » se décline dans les régions sous la gouvernance d'un collectif régional. En Normandie, ce collectif est constitué de la Région Normandie, cheffe de file en matière de biodiversité, l'Office français de la biodiversité (OFB), l'État (représenté par la DREAL Normandie), les Agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne, et l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD).

L'engagement de la collectivité dans la démarche « Territoires engagés pour la nature » est l'occasion de valoriser les pratiques et les projets menés par l'Intercom de la Vire au Noireau. L'appel à projet prend plus la forme d'un « label », cette démarche permet de faire le point sur les actions que la collectivité mène en matière de biodiversité, et formule un programme d'actions. L'engagement dans cette labélisation est mis en corrélation avec le plan d'actions de la Trame verte et bleue (TVB).

La réponse à l'appel à projet se fait sous forme d'un unique questionnaire qui permet d'autoévaluer les actions menées en matière de biodiversité au sein de la collectivité. Il permet de faire une photographie de tous les aspects de la biodiversité : préservation, restauration ou reconquête de la biodiversité. Ce questionnaire est réparti en 4 chapitres :

Chapitre 1 : connaissance ;

Chapitre 2 : actions en faveur de la biodiversité locale ;

Chapitre 3 : aménagement du territoire ;

Chapitre 4 : implication citoyenne.

Grâce aux diverses études que l'Intercom a initiées récemment : le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), l'étude de la Trame Verte et Bleue (TVB) et les programmes de restaurations des cours d'eau, la connaissance du territoire, et notamment des enjeux autour de la biodiversité sont bien identifiés.

Une action doit être présentée pour chaque chapitre mentionné ci-dessus, et la collectivité s'appliquera à développer particulièrement les actions suivantes :

Pour le chapitre 1, connaissance, l'action « Création d'un atlas / inventaire de la biodiversité intercommunale » (à condition d'obtenir un financement) est présentée pour l'appel à projet TEN.

Pour le chapitre 2, action en faveur de la biodiversité locale, l'actions « Création d'un flyer de préconisation de plantation d'essences adaptées aux conditions locales et distribution dans les lieux stratégiques » est proposée.

Pour le chapitre 3, aménagement du territoire, la création de petits aménagements sous forme d'hôtels à insectes permet de valoriser la biodiversité locale.

Pour le chapitre 4, pour l'éducation citoyenne, la montée en compétence sur les espèces exotiques invasives en interne des services « Transition énergétique » et « Urbanisme » puis diffusion auprès des agents de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les actions formulées constituant la candidature de l'Intercom de la Vire au Noireau à l'appel à projet « Territoires Engagés pour la Nature » sont des actions exclusivement portées par les services intercommunaux. L'aspect transversal de ces actions spécifiques impliquera les services « Urbanisme et Habitat » et « Transition Energétique et Développement Durable ». Ces services prendront contact avec les partenaires susceptibles d'accompagner la collectivité à mener ces actions.

Selon l'exposé de ces motifs, et suivant les avis favorables des commissions « Transition Energétique » du 23 avril 2021 et « Urbanisme et Habitat » du 6 septembre 2022 et du Bureau Communautaire du 17 octobre 2022 ; il est proposé au Conseil Communautaire, avoir en avoir délibéré, de décider :

- d'approuver la candidature soumise à l'ANBDD pour devenir « Territoire Engagé pour la Nature ».
- d'autoriser, Monsieur le Président, ou son représentant, à engager les actions préalablement listées dans un délai de trois ans et à signer les documents afférents.
- d'autoriser, Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès des partenaires financiers.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	54	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
 Au registre suivent les signatures.

La secrétaire de séance
 Mme Annick ALLAIN




Le Président,
 M. Marc ANDREU SABATER



